

[Imprimer la page](#)

Date d'édition :
22/02/2021

Données issues de la base en cours de saisie. test2



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE

FR4301334

APPELLATION DU SITE

Petite montagne du Jura

TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR4301334

1.3 Appellation du site

Petite montagne du Jura

1.4 Date de la première compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

04/07/2014

1.6 Responsable

Nom / Organisation :	Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie - DGALN/DEB/SDEN/Bureau Natura 2000
Adresse :	Arche de la Défense - Paroi Sud 92055 La Défense Cedex
Courriel :	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :	31/12/1998
pSIC : Dernière évolution :	30/04/2006
SIC : Première publication au JO UE :	07/12/2004
Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :	13/11/2007
ZSC : Premier arrêté :	27/05/2009
ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :	27/05/2009
Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :	http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000020776965

2. LOCALISATION DU SITE

[Retour haut](#)

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude :5.58889° **Latitude :**46.42194°

2.2 Superficie

38228 ha

2.3 Superficie marine

0 %

2.5 Code et dénomination de la région administrative

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR43	43	Franche-Comté

2.6 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
39	Jura	100

2.7 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Commune	Validée
39016	ARINTHOD	Oui
39018	AROMAS	Oui
39045	BEFFIA	Oui
39062	BOISSIERE	Oui
39086	CERNON	Oui
39092	CHAMBERIA	Oui
39106	CHARCHILLA	Oui
39111	CHARNOD	Oui
39134	CHAVERIA	Oui
39163	CONDES	Oui
39166	CORNOD	Oui
39175	COYRON	Oui
39200	DOMPIERRE-SUR-MONT	Oui
39204	DRAMELAY	Oui
39207	ECRILLE	Oui
39247	GENOD	Oui
39253	GIGNY	Oui
39307	MAISOD	Oui
39312	MARIGNA-SUR-VALOUSE	Oui
39328	MEUSSIA	Oui
39343	MONNETAY	Oui
39353	MONTFLEUR	Oui
39273	MONTLAINSIA	Oui
39363	MONTREVEL	Oui

39394	ONOZ	Oui
39397	ORGELET	Oui
39423	PLAISIA	Oui
39137	SAINT HYMETIERE SUR VALOUSE	Oui
39504	SARROGNA	Oui
39530	THOIRETTE-COISIA	Oui
39534	TOUR-DU-MEIX	Oui
39485	VAL SURAN	Oui
39290	VALZIN EN PETITE MONTAGNE	Oui
39557	VESCLLES	Oui
39583	VOSBLES VALFIN	Oui

2.8 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

[Retour haut](#)

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats

Liste des habitats génériques

Code habitat générique	Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
							Représentativité	Superficie relative	Conservation
3140 Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>			1.23		G	C	C	C	C
3150 Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>			47.31		G	C	C	C	C
3230 Rivières alpines avec végétation ripicole ligneuse à <i>Myricaria germanica</i>		X	3.82			C	C	B	C
3260 Rivières des étages planitaire à montagnard avec végétation du <i>Ranunculion fluitantis</i> et du <i>Callitricho-Batrachion</i>			0.25		G	C	C	C	C
5110 Formations stables xéothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)		X	19.14			C	C	B	B

5130 Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires		17.12		G	C	C	B	B
6110 Pelouses rupestres calcaires ou basiphiles de <i>'Alyso-Sedion albi'</i>	X	55.98		G	B	C	B	B
6210 Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)		2351.7		G	A	C	C	A
6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)		76.66		G	C	C	C	C
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnard à alpin		36.85		G	C	C	C	C
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus</i> <i>pratensis</i> , <i>Sanguisorba</i> <i>officinalis</i>)		2230.9		G	B	C	C	B
7110 Tourbières hautes actives	X	0.06		G	C	C	A	C
7140 Tourbières de transition et tremblantes		0.79		G	C	C	A	B
7210 Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion</i> <i>davallianae</i>	X	2.93		G	C	C	A	B
7220 Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)	X	3.82		P	D			
7230 Tourbières basses alcalines		18.02		G	C	C	B	B
8120 Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (<i>Thlaspietea</i> <i>rotundifoliae</i>)		0.12		P	D			
8130 Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	X	3.82			D			
8160 Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	X	0.24		G	C	C	B	C
8210 Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique		0.08		G	C	C	A	C

8240 Pavements calcaires	X	X	3.82			D			
8310 Grottes non exploitées par le tourisme			0.1	1	P	D			
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	X		3.28		G	C	C	B	B
9110 Hêtraies du <i>Luzulo-Fagetum</i>		X	38.29			B	C	B	B
9130 Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>			11017		P	C	C	B	B
9150 Hêtraies calcicoles médio-européennes du <i>Cephalanthero-Fagion</i>			271.28		P	C	C	B	B
9160 Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>			382.93		P	D			
9180 Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	X		2057.7		P	C	C	B	B

Liste des habitats élémentaires

Aucune information disponible

PF :

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

NP :

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

Superficie couverte :

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

Grottes :

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce					Population présente sur le site						Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D	A B C			
						Min	Max			C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1324	Myotis myotis		X	w			i	P			C	C	C	C

M	1324	Myotis myotis		p	1	1	stones	P	G	D			
M	1337	Castor fiber		p	2.5	3	length	R	G	C	C	C	B
M	1361	Lynx lynx		p	4	5	i	P	G	C	C	C	B
P	4096	Gladiolus palustris		p	12000	14000	i	P	G	A	B	B	B
F	6147	Telestes souffia		p	60	60	length	C	G	C	B	C	B
I	6179	Phengaris nausithous		p	26	50	i	P	G	C	C	C	C
P	1903	Liparis loeselii		p	170	1500	i	P	G	C	B	C	B
I	1032	Unio crassus		p	3	7	i	V	G	C	C	C	B
I	1044	Coenagrion mercuriale		p	13	13	localities	R	G	C	C	C	C
I	1060	Lycaena dispar		p	8	8	localities	R	G	C	B	C	C
I	1065	Euphydryas aurinia		p	14	14	localities	P	G	C	C	C	B
I	1074	Eriogaster catax	X	p	1	1	localities	P	G	D			
I	1083	Lucanus cervus		p			i	V	DD	D			
I	1092	Austropotamobius pallipes		p	12	12	length	R	G	C	C	C	B
F	1096	Lampetra planieri		p	50	50	length	C	G	C	B	C	B
F	1163	Cottus gobio		p	80	80	length	C	G	C	A	C	C
A	1166	Triturus cristatus		p	10	20	i	P	G	C	C	C	B
A	1193	Bombina variegata		p	100	500	i	P	G	C	C	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros		w	16	30	i	P	G	C	B	C	A
M	1303	Rhinolophus hipposideros		r	0	1	colonies	P	G	C	B	C	A
M	1303	Rhinolophus hipposideros	X	p	200	300	i	P	G	C	B	C	A
M	1303	Rhinolophus hipposideros		c	4	10	i	P	G	C	B	C	A
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum		w	1	5	i	P	G	C	B	C	C
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum		c	1	54	i	P	G	C	B	C	C
M	1305	Rhinolophus euryale		w	1	2	i	P	G	C	C	C	C
M	1305	Rhinolophus euryale		r			i	P	G	C	C	C	C
M	1305	Rhinolophus euryale	X	p	1	5	i	P	G	C	C	C	C
M	1305	Rhinolophus euryale		c	11	38	i	P	G	C	C	C	C
M	1307	Myotis blythii		p	1	5	i	P	G	D			
M	1308	Barbastella barbastellus		w	1	1	i	P	G	D			
M	1308	Barbastella barbastellus		p	1	1	stones	P	G	D			
M	1310	Miniopterus schreibersii		w	1	11	i	P	G	D			
M	1310	Miniopterus schreibersii		r			i	P	G	D			
M	1310	Miniopterus schreibersii	X	p	1500	1500	i	P	G	D			
M	1310	Miniopterus schreibersii		c	338	4421	i	P	G	D			

M	1321	Myotis emarginatus		w	1	2	i	P	G	D				
M	1323	Myotis bechsteinii	X	p			i	R		D				

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

S :

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP :

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Type :

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

Unité :

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente – à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

Qualité des données :

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce					Population présente sur le site				Motivation							
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce		Autres catégories					
					Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C	D	E
-		Anser crecca					i	P								X
A		Triturus helveticus		X			i	P								X
A		Alytes obstetricans					i	P	X							X
A		Bufo calamita					i	P	X							X X
A		Hyla arborea					i	P	X							X X
A		Rana dalmatina					i	P	X							X
A		Rana lessonae					i	P	X							X
A		Lissotriton vulgaris					i	P								X
B		Anser anser	X				i	P		X		X				

B		<i>Anthus pratensis</i>	X		i	P			X	X		
B		<i>Carduelis cannabina</i>	X		i	P			X	X		
B		<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	X		i	P			X	X		
F		<i>Esox lucius</i>			i	P			X		X	
F		<i>Thymallus thymallus</i>			i	P			X	X		X
I		<i>Lopinga achine</i>			i	P	X			X	X	
I		<i>Coenonympha hero</i>			i	P	X		X	X	X	
I		<i>Maculinea alcon</i>				P					X	
I		<i>Maculinea arion</i>			i	P	X			X	X	
I		<i>Parnassius apollo</i>			i	P	X			X	X	
I		<i>Phengaris alcon rebeli</i>			i	P					X	
M		<i>Eptesicus serotinus</i>			i	P	X				X	
M		<i>Myotis mystacinus</i>			i	P	X				X	
M		<i>Myotis emarginatus</i>	X		i	P			X	X		
M		<i>Myotis nattereri</i>			i	P	X			X	X	
M		<i>Myotis daubentonii</i>			i	P	X				X	
M		<i>Hypsugo savii</i>			i	P	X			X	X	
M		<i>Plecotus auritus</i>			i	P	X				X	
M		<i>Plecotus austriacus</i>			i	P	X				X	
M		<i>Tadarida teniotis</i>			i	P	X				X	
M		<i>Felis sylvestris</i>			i	P	X				X	
P		<i>Bryum neodamense</i>			i	P					X	
P		<i>Alopecurus rendlei</i>			i	P					X	
P		<i>Arabis scabra</i>			i	P					X	
P		<i>Asperula tinctoria</i>			i	P					X	
P		<i>Aster amellus</i>			i	P					X	

P		<i>Bunium bulbocastanum</i>			i	P			X	
P		<i>Dactylorhiza incarnata</i>			i	P		X		
P		<i>Daphne cneorum</i>			i	P			X	
P		<i>Euphorbia seguieriana</i>			i	P			X	
P		<i>Fritillaria meleagris</i>			i	P			X	
P		<i>Gentiana cruciata</i>			i	P			X	
P		<i>Gentiana pneumonanthe</i>			i	P			X	
P		<i>Gymnadenia odoratissima</i>			i	P		X		
P		<i>Iberis intermedia</i>			i	P			X	
P		<i>Limodorum abortivum</i>	X		i	P		X		
P		<i>Muscari botryoides</i>			i	P			X	
P		<i>Nuphar x spenneriana</i>			i	P			X	
P		<i>Ophrys sphegodes</i>	X		i	P			X	
P		<i>Orchis laxiflora</i>			i	P		X	X	
P		<i>Orchis provincialis</i>			i	P			X	
P		<i>Schoenus ferrugineus</i>	X		i	P			X	
P		<i>Spiranthes spiralis</i>	X		i	P			X	
P		<i>Thesium linophyllum</i>	X		i	P			X	
P		<i>Trinia glauca</i>			i	P			X	
R		<i>Lacerta viridis</i>			i	P	X		X	
R		<i>Podarcis muralis</i>			i	P	X		X	
R		<i>Hierophis viridiflavus</i>			i	P	X		X	
R		<i>Coronella austriaca</i>			i	P	X		X	
R		<i>Natrix maura</i>			i	P			X	

Groupe :

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M =

Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Code :

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

S:

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

NP:

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

Unit:

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

Cat.:

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

Motivation :IV, V:

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

A:

liste rouge nationale ;

B:

espèce endémique ;

C:

conventions internationales ;

D:

autres raisons;

E:

liste nationale SCAP.

4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	3%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10%
N09 : Pelouses sèches, Stepes	7%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	8%
N14 : Prairies améliorées	12%
N15 : Autres terres arables	4%
N16 : Forêts caducifoliées	42%
N19 : Forêts mixtes	6%

N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2%
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3%
Pourcentage de couverture totale des habitats	100%

Autres caractéristiques du site

Habitats d'eaux douces - Fourrés sclérophylles - Formations herbacées naturelles et semi-naturelles -
Forêts - Tourbières basses alcalines - Habitats rocheux.

Actuellement, les milieux naturels de la Petite Montagne présentent globalement encore un bon état de conservation. Ils hébergent un grand nombre d'espèces à forte valeur patrimoniale.

Globalement, la Valouse et ses affluents présentent une qualité biologique satisfaisante (classes 1A et 1B). Toutefois, une analyse détaillée des peuplements faunistiques de macro-invertébrés (insectes, crustacés, mollusques, vers, etc.) témoigne d'altérations plus ou moins marquées :
 - la diversité taxonomique des peuplements de la Valouse peut-être élevée sur certains secteurs, mais elle chute parfois de façon spectaculaire,
 - le Valouson apparaît comme le moins dégradé avec des valeurs d'IBG de 16/20,
 - le Valzin témoigne d'une situation moins satisfaisante.

Parmi les menaces, les points de vulnérabilités et les principaux enjeux ayant trait à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore de la Petite Montagne du Jura, il convient de retenir :

- l'insuffisance des capacités de stockage des effluents d'exploitation agricole,
- la gestion des épandages de fumier,
- le manque d'épuration des effluents domestiques (qui se traduisent par des excédents de phosphore et une prolifération d'algues dans le cours principal de la Valouse et sur certains secteurs des affluents (ruisseau du Val d'Enfer)).
- à la suite des remembrements, les opérations insuffisamment réfléchies d'entretien des cours d'eau et de la végétation riveraine (dommageables pour le milieu aquatique).
- la perturbation du régime des cours d'eau sur certains secteurs par un non-respect du débit biologique acceptable en période d'étiage,
- la présence d'ouvrages infranchissables par les poissons.
- la perturbation et le dérangement des colonies de chiroptères à l'intérieur des gîtes.

4.2 Qualité et importance

Localisée entre le Revermont à l'ouest, le département de l'Ain au sud et le Massif du Haut-Jura à l'est - dont elle est séparée par les gorges de l'Ain - la Petite Montagne fait partie intégrante du massif jurassien. Elle appartient au Jura plissé, caractérisé par un relief tourmenté correspondant à une succession de crêtes orientées pour la plupart nord-sud. L'altitude varie de 400 à 841 m et la pluviosité annuelle entre 1200 et 1500 mm, avec des risques importants de sécheresse en mars-avril et en période estivale.

La Valouse, un petit cours d'eau présent sur le site, est situé à l'extrême sud du département du Jura. Il se jette dans la rivière d'Ain à la limite du département, dans la région de

Chaléa-Thoirette, après un parcours de 44,7 km. Son bassin culmine à une altitude de 841 m et présente un dénivelé maximum de 569 m.

Cette rivière et son principal affluent le Valouson, d'origine karstique*, entaillent profondément les plateaux. Une série de petits ruisseaux alimentent ces rivières (la Thoreigne, située en rive droite, le Bief d'Enfer, le Valzin et l'Ancheronne, en rive gauche, etc.).

La Petite Montagne est un secteur particulièrement intéressant sur les plans écologique et biologique, par l'agencement des différents types de milieux qui composent le terroir. Les systèmes pastoraux et les pelouses sont interconnectés, les forêts montrant toujours une structure globalement linéaire. Ce terroir présente une agriculture peu intensive et généralement respectueuse de la qualité des milieux naturels.

Parmi les habitats forestiers présents sur le site certains ont un intérêt patrimonial particulier :

- Sur certains éboulis, les forêts de ravins sont représentées par l'Erablaie à Scolopendre sur les versants les plus froids, et par des Tilliaies-érablaies sur versants plus chauds.
- Les fonds de vallée sont occupés par des forêts alluviales résiduelles. La Saulaie arborescente à Saule blanc est assez bien représentée sur le site. Présente sur les matériaux les plus riches en éléments grossiers, la Frênaie-Erablaie est elle aussi un habitat communautaire d'intérêt prioritaire.
- Sur les pentes les moins ensoleillées, il est possible de rencontrer des hêtraies-chênaies à Aspérule odorante (ex : forêt de Coisonnet).
- Enfin, sur les sols à engorgement non permanent, d'où le Hêtre est absent, la chênaie pédonculée fait son apparition.

Un grand nombre d'unités, de petite ou de grande taille, les pelouses, couvrent la Petite Montagne. Il s'agit de milieux biologiquement très riches, plusieurs d'entre elles présentant même un intérêt exceptionnel.

Les pelouses sont des formations herbacées qui se développent sur des sols généralement peu épais, moyennement riches en matières nutritives et non amendés. Souvent, un même secteur présente une mosaïque de milieux : pelouses, friches, ourlets, et dalles plus ou moins nues. On rencontre deux grands types de pelouses à fort intérêt patrimonial et leurs milieux associés :

- Les pelouses mésoxérophiiles calcicoles en exposition sud où la flore est riche en orchidées. Elles sont représentées sur les pelouses de Thoirette et de Nermier, les friches et pelouses de Bellecin et du vaste plateau de Sapey, le Pré Gatheron, le Molard de Justice, les Petits Buis, « la Cha » et les Quarts.
- D'autres colonisent les surfaces marno-calcaires dont les sols ravinés à teneur variable en eau sont constamment rajeunis par l'érosion ; ce sont les pelouses mésohygrophiiles marnicoles. Elles sont rares dans le Jura et abritent une flore caractéristique tel que le Lotier maritime et de nombreuses orchidées. Elles sont représentées sur Dramelay, les Près Perrin, le Pré Gatheron, la pelouse de la ferme des Cornes, Sous Rametain, les Petits Buis et les pelouses de Nermier.

Sur l'ensemble de la Petite Montagne, les secteurs plats ou de faible pente, ainsi que les fonds de vallée, combes et cuvettes, localisés entre les crêts, sont exploités par l'agriculture à vocation pastorale. La prépondérance de l'élevage bovin explique l'extension des prairies permanentes. L'abandon progressif, par l'agriculture, des parcelles les plus difficiles à exploiter dans les pentes et sur les sols superficiels, explique le développement des friches.

Certains secteurs présentent des zones humides.

- Ainsi, à Onoz, on rencontre un petit lac entouré par des prés plus ou moins marécageux, un bas-marais alcalin et une roselière qui s'est développée sur une ancienne tourbière. Malgré les drainages dont il a fait l'objet, ce bas-marais abrite des espèces caractéristiques : Marisque, Choin ferrugineux ou encore Gentiane des marais, ces deux dernières espèces étant protégées en Franche-Comté. Les parties orientales du lac sont colonisées par les aulnes, les saules et la Bourdaine.

- Le lac de Viremont, jouxté par le Molard de Bron reste un site exceptionnel malgré les drainages dont il a fait l'objet. Le marais occupant la bordure orientale du lac constitue la plus importante station du Jura à Glaieul des marais sur les deux présentes en Franche-Comté. Il recèle également le Choin ferrugineux, la Gentiane pneumonanthe et la Grassette. Le Molard de Bron qui le jouxte lui assure une bonne complémentarité.

La faune est également très riche. La richesse entomologique, en particulier chez les Lépidoptères, fait de la Petite Montagne le site le plus intéressant de Franche-Comté sur ce plan. En 2001, 80% des espèces de papillons diurnes ont été recensées sur les 130 espèces franc-comtoises. Ainsi, le Damier de la Succise ou le Cuivré des marais, papillons d'intérêt communautaire, sont rencontrés sur certaines pelouses et zones humides du site.

Ce constat reste valable pour les Amphibiens et les Reptiles, des espèces comme le Lézard vert ou le Crapaud sonneur à ventre jaune méritant une mention particulière. Le Triton crêté, quoique rare, reste une espèce à fort enjeu de conservation et à rechercher dans les mares et les zones d'eau stagnantes.

Toujours dans le domaine faunistique, il est intéressant de mentionner la présence de nombreux chiroptères inscrits à l'annexe II de la directive Habitats-Faune-Flore. Le développement de ces mammifères, strictement insectivores, est corrélé au maintien d'écosystèmes marqués par une bonne productivité (système pastoraux, pelouses, fonds de vallée, forêts) et par un ensemble de gîtes permettant à ces espèces d'accomplir leur cycle annuel. En effet, le site Natura 2000 de la Petite montagne offre un réseau karstique dont les galeries sont pour la plupart fréquentées par les chiroptères.

- En relation directe avec la grotte de la Balme, la grotte de Gigny est un site majeur utilisé toute l'année par le Minioptères de Schreibers. Six espèces d'intérêt communautaire fréquentent cette cavité : il constitue, entre autres, un site d'hivernage important pour le Petit rhinolophe et un site de transit et d'estivage pour le Rhinolophe euryale.

De plus, la présence de certains bâtiments a également favorisé la présence de certaines espèces dites anthropophiles comme le petit rhinolophe :

- A Valfin-sur-Valouse par exemple, les combles du château abritent une colonie de chauves-souris uniquement composée de femelles de petits rhinolophes (entre 150 et 170 individus) qui, durant les mois de juin à septembre, profitent des volumes importants de ce gîte pour accomplir une partie essentielle de leur cycle biologique : la mise bas et l'élevage des jeunes.

Mentionnons également la présence de 4 à 6 individus de Lynx dans les habitats forestiers du site. La Petite Montagne constitue donc un territoire important pour la conservation de l'espèce, et la mise en place de mesures de gestion adaptées est indispensable.

Par ailleurs, l'avifaune est elle aussi intéressante.

Globalement, la Valouse et ses affluents présentent une qualité biologique satisfaisante (classes 1A et 1B), avec des inégalités selon les affluents concernés. La quasi-absence des organismes les plus sensibles à la pollution et les peuplements piscicoles déstructurés témoignent de perturbations insidieuses encore mal déterminées. Le Valouson apparaît comme le moins dégradé avec des valeurs d'IBG* de 16/20. La part de rejets non traités des effluents agricoles et des effluents domestiques se traduit en effet par des excédents de phosphore et une prolifération d'algues dans le cours principal de la Valouse et sur certains secteurs des affluents.

De plus, à la suite des remembrements, les opérations insuffisamment réfléchies d'entretien des cours d'eau et de la végétation riveraine sont dommageables pour le milieu aquatique. Elles s'accompagnent la plupart du temps d'opérations d'assainissement des terres agricoles dans les parcelles riveraines des cours d'eau.

D'autres problèmes causent également des disparités dans la qualité biologique des cours d'eau tels que la présence d'ouvrages infranchissables limitant la circulation des poissons. Un enjeu

porte d'autre part sur la gestion quantitative de la ressource en eau. Les périodes d'étiage successives sont accentuées par la dégradation des zones humides et un mauvais usage de l'eau. Ces étiages sont particulièrement néfastes aux petits cours d'eau en tête de réseau.

Les petits affluents de très bonne qualité abritent des populations d'Écrevisse à pieds blancs du massif jurassien. Dans la Valouse, la présence de la Lamproie de Planer, très bien représentée sur certains secteurs, et de plusieurs poissons (Chabot, Blageon, Ombre,...) témoigne des très bonnes potentialités écologiques des cours d'eau. Le bassin de la Valouse abrite également de belles frayères à truite sauvage, y compris sur certains secteurs isolés ou soumis aux assecs estivaux.

La double particularité - Écrevisse à pieds blancs dans les secteurs apiscicoles et frayères à Truite sur les sites soumis à l'assec estival - caractérise un système de référence patrimonial exceptionnel. Il est constitué par l'ensemble des sources et le chevelu de petits ruisseaux des parties sommitales des bassins versants.

Actuellement, les milieux naturels de la Petite Montagne présentent encore un bon état de conservation. Ils hébergent un grand nombre d'espèces à forte valeur patrimoniale.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A03	Fauche de prairies		I
H	A04	Pâturage		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
H	A05.01	Elevage		I
H	A08	Fertilisation		I
H	A10	Remembrement agricole		I
H	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		I
H	B	Sylviculture et opérations forestières		I
H	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		I
H	E01	Zones urbanisées, habitations		I
H	E01.03	Habitations dispersées		I
H	F03.01	Chasse		I
H	G01.01	Sports nautiques		I
H	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
H	G01.03	Véhicules motorisés		I

H	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
H	H05	Pollution des sols et déchets solides (hors décharges)		I
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		I
H	J02.06	Captages des eaux de surface		I
H	K04	Relations interspécifiques (flore)		I
H	K04.01	Compétition (flore)		I
L	H04	Pollution de l'air et polluants atmosphériques		I
L	J02.04	Modifications du régime de mise en eau		I
L	K01.04	Submersion		I
L	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		I
M	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes...)		I
M	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		I
M	A09	Irrigation		I
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
M	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
M	B02.01	Replantation d'arbres dans une plantation forestière (après éclaircie...)		I
M	B02.03	Elimination du sous-bois		I
M	B02.04	Elimination des arbres morts ou dépérisants		I
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		I
M	C01.01.01	Carrières de sable et graviers		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	D02	Réseaux de communication et de transport de fluides et d'énergie		I
M	E01.01	Urbanisation continue		I
M	E01.02	Urbanisation discontinue		I
M	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I

M	E04.01	Bâtiments agricoles, constructions dans le paysage		I
M	F01	Aquaculture (eau douce et marine)		I
M	F03.02	Prélèvements sur la faune terrestre		I
M	F03.02.03	Piégeage, empoisonnement, braconnage		I
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	G02.08	Camping, caravanes		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
M	J01	Incendies et lutte contre les incendies		I
M	J02.05.02	Modification de la structure des cours d'eau intérieurs		I
M	K01.03	Assèchement		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
M	B02.02	Coupe forestière (éclaircie, coupe rase...)		I
M	B03	Exploitation forestière sans reboisement ou régénération naturelle		I

Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Domaine communal	%
Domaine de l'état	%

4.5 Documentation

4.5.1 Documentation sur le site

4.5.2 Autre bibliographie relative au site

- Roué, S.Y. (2002). Etat des connaissances chiroptérologiques en Petite Montagne. CPEPESC

Franche-Comté, Besançon, janvier 2002

- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages (ISBN 10 : 2-912801-74-5 ISBN 13 : 978-2-912801-74-6, dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L. et al (2008). Guide pour une rédaction synthétique des Docobs Natura 2000 : le Docob type " prêt à remplir ". ATEN, Montpellier, 56 pages (dépôt légal : juin 2008).
- TERRAZ, L., PROFIT, A-F., BLANCHARD, O. (2008). Natura 2000 en Franche-Comté : quand l'Homme s'engage pour la Biodiversité ". CPIE Haut-Doubs, DIREN Franche-Comté, Besançon, 20 pages (dépôt légal : juin 2008).
- CHAPUT, E., (2005) - Document d'objectifs du site FR4301334 - ADAPEMONT. DIREN franche-Comté, Union Européenne.
- DAUJAT, B., GUITTENY M. (2011) - Actualisation du Document d'objectifs du site FR4301334 - ADAPEMONT. DREAL Franche-Comté, Union Européenne.
- CHAPUT, E., et al, (2014). Document d'objectifs Petite Montagne du Jura site Natura 2000 "FR4301334" et "FR4312013". ADAPEMONT, CCPM, DREAL-FC, UE, 152 pages.

4.5.3 Site internet du site

Pas de données

5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

[Retour haut](#)

5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	0%
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	3%
80	Parc naturel régional	4%

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Plateforme panoramique de l'ancien chateau d'eau	+	0%
31	partie ancienne du village d'arinthod	+	0%
31	Hospice d'orgelet	+	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

6. GESTION DU SITE

[Retour haut](#)

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Opérateur du site à compter de 2011 : Communauté de communs
Petite Montagne Natura 2000, 16 place de la mairie F-39320 SAINT
Organisation : JULIEN SUR SURAN, FRANCE
Tel (+33) 3 84 23 39 78, ou 09 67 08 39 78
natura2000.ccpm@orange.fr

Adresse :

Courriel : natura2000.ccpm@orange.fr

6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input checked="" type="checkbox"/>	Oui	Nom : Document d'objectifs - Petite Montagne du Jura - Site Natura 2000 FR4301334 et FR4312013 Lien : http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/DOCOP-Petite-Montagne-du-Jura_cle0d1fcb.pdf
	Non, mais un plan de gestion est en préparation.	
	Non	

6.3 Mesures de conservation

Opérateur du site à compter de 2011 : Communauté de communs Petite Montagne Natura 2000,
16 place de la mairie F-39320 SAINT JULIEN SUR SURAN, FRANCE
Tel (+33) 3 84 23 39 78, ou 09 67 08 39 78
natura2000.ccpm@orange.fr
Document d'objectifs validé le 15 décembre 2005, actualisé le 28/01/2011.
Validation de la charte le 28/01/2011

7. CARTE DU SITE

[Retour haut](#)

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails :